



Mission Permanente  
De la République d'Angola  
Genève

18

**Intervention de la République d'Angola à l'occasion de  
l'adoption du deuxième rapport de l'Examen Périodique  
Universel de la République de la Bulgarie**

**Monsieur le Président,**

La République d'Angola souhaite la chaleureuse bienvenue à la Délégation de la Bulgarie et lui félicite pour la présentation de son rapport national.

L'Angola se réjouit pour l'exécution des mesures positives prises dans le cadre des recommandations faites lors du premier cycle de l'ÉPU.

Nous saluons à ce propos la ratification des plusieurs instruments juridiques régionaux et internationaux, en l'occurrence, la Convention sur les Droits des Personnes handicapées et le Protocole optionnel de la convention contre la torture, ce qui constitue un pas important dans la mise en œuvre des instruments internationaux précités dans la promotion et protection des droits de l'homme.

**Monsieur le Président,**

L'Angola reconnaît et salue avec satisfaction les mesures légales et administratives en cours, prises par le Gouvernement pour renforcer l'efficacité des institutions judiciaires.

Ma délégation souligne l'adoption des mesures politiques importantes qui incluent le programme de Développement 2020 et la Stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale de 2020, les deux programmes destinés à améliorer le bien être des personnes vulnérables.

Nous recommandons:

1. Continuer à amplifier l'assistance aux personnes vulnérables;
2. Intensifier la lutte contre le racisme, la xénophobie et le discours de la haine.

Je vous remercie